

2 - Conseil Municipal - Désignations des membres à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, à Grand Besançon Habitat et au Syndicat Mixte Micropolis - Modificatifs et additif aux délibérations des 17 avril et 22 mai 2014

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal, dans ses séances des 17 avril et 22 mai 2014, a désigné des membres du Conseil Municipal à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, à Grand Besançon Habitat et au Syndicat Mixte de Micropolis. Il est proposé de se prononcer sur les modifications suivantes :

I - Désignation des membres représentants des associations à la CCSPL - Additif

Après débat, dans sa séance du 22 mai 2014, le Conseil Municipal a décidé de porter à 8 le nombre d'élus délégués de la Ville de Besançon à la CCSPL et à 8 le nombre de représentants d'associations locales.

Ainsi est-il proposé d'ajouter le Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs comme membre de la CCSPL au titre des associations. M. Hervé CONSTANTIN (NEOLIA) en tant que titulaire et M. Yves DAOUZE (Grand Besançon Habitat) en tant que suppléant représenteront le Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs à la CCSPL.

II - Désignation des personnalités qualifiées au Conseil d'Administration de GBH - Modificatif

Dans sa séance du 22 mai 2014, le Conseil Municipal a désigné 5 personnalités qualifiées issues d'activités économique, financière, sociale ou culturelle.

Il est proposé de désigner M. François LAIGNEAU, Directeur Territorial en charge des prêts à la Caisse des Dépôts et Consignations en remplacement de Mme Myriam LEMERCIER en tant que membre des personnalités qualifiées issues d'activités économique, financière, sociale ou culturelle, au sein du Conseil d'Administration de GBH.

III - Désignation des membres représentants de la Ville au Syndicat Mixte Micropolis - Modificatif

Dans sa séance du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné M. Nicolas BODIN comme membre titulaire au Syndicat Mixte Micropolis.

Il est proposé de désigner M. Christophe LIME en remplacement de M. Nicolas BODIN en tant que membre titulaire au sein du Syndicat Mixte de Micropolis.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les désignations ci-dessus.

«**M. LE MAIRE** : Des propositions vous ont été faites. Avez-vous des remarques ? Je n'en vois pas. Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? 2. C'est donc adopté».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide de désigner :

- M. Hervé CONSTANTIN (NEOLIA) en tant que représentant titulaire et M. Yves DAOUZE (Grand Besançon Habitat) en tant que représentant suppléant du Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs à la CCSPL au titre des associations,

- M. François LAIGNEAU, en remplacement de Mme Myriam LEMERCIER au Conseil d'Administration de Grand Besançon Habitat, au titre des personnalités qualifiées,

- M. Christophe LIME en remplacement de M. Nicolas BODIN comme membre titulaire au Syndicat Mixte de Micropolis.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.